



L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECHERCHE

UN(E) EMPLOYE(E) DE BIBLIOTHEQUE

DESCRIPTIF DE FONCTION

Vous assurez l'accueil des usagers des bibliothèques communales en répondant au mieux à leurs besoins d'éducation permanente et en mettant à leur disposition les supports adéquats.

Vous gérez, planifiez et animez des actions de médiation culturelles, artistiques et littéraires à l'attention de différents publics à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques communales. Vous suscitez et stimulez la création, l'éducation, l'esprit critique et le plaisir de lire pour tous.

Vous maintenez et développez des partenariats sur le territoire par des actions d'information et de promotion de la lecture.

De manière plus spécifique, vous proposez, organisez, développez, coordonnez et adaptez des actions et des projets de développement de la lecture et des capacités langagières principalement dans le domaine de la jeunesse (de la petite enfance à l'adolescence). Vous connaissez les différentes techniques d'animation de groupe.

Vous maîtrisez le monde de la littérature jeunesse.

Vous assurez la gestion et la dynamisation de la section jeunesse (accroissement, catalographie, élagage, classement, indexation, mise en évidence du fonds...).

Vous participez, avec l'équipe, dans l'élaboration de projets globaux ou dans des pistes de réflexion visant à améliorer l'offre documentaire et de services des bibliothèques, de la ludothèque, de l'EPN et du fonds local.

Liste des tâches non exhaustives.

COMPETENCES SPECIFIQUES

- Posséder une excellente orthographe ;
- Communiquer aisément à l'oral et à l'écrit ;
- Travailler de manière méthodique, précise et rigoureuse ;
- Accomplir un travail de qualité ;
- Être polyvalent ;
- Capacité à faire preuve de réserve ;
- Posséder un esprit critique ;
- Collaborer avec ses collègues ;
- Être autonome dans son domaine ;
- ...

Liste de compétences non exhaustive.

CONDITIONS

Diplôme :

Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé dans l'une des orientations suivantes :

- animateur socioculturel
- bibliothécaire-documentaliste
- enseignement supérieur de type court avec expérience dans l'animation
- enseignement supérieur de type court avec brevet bibliothécaire-documentaliste
- enseignement supérieur de type court avec le BAGIC (Brevet d'aptitude à la coordination de projets culturels et socioculturels)
- instituteur/trice primaire
- instituteur/trice maternel(le)

Permis de conduire :

Être titulaire du permis de conduire B

NOUS VOUS OFFRONS

- Contrat à durée déterminée de 6 mois pouvant déboucher sur CDI
- Régime de travail :
 - temps plein (36H/semaine)
 - variable
 - du mardi au samedi matin
- Rémunération : échelle D6
 - Amplitude de l'échelle 25 ans
 - Rémunération annuelle brute de min. 16.174,07 € - max 24.852,06 € (non indexé) en fonction de l'expérience reconnue
 - Possibilité de valoriser l'ancienneté sans limite dans le secteur public
 - Possibilité de valoriser l'ancienneté à concurrence de 10 maximum dans le secteur privé
- Avantages extra-légaux
 - chèques-repas
 - assurance hospitalisation si CDI

CONDITIONS D'ACCES

1. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire ne remontant pas à plus de six mois ;
2. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ;
3. Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé dans l'une des orientations suivantes :
 - animateur socioculturel
 - bibliothécaire-documentaliste
 - enseignement supérieur de type court avec expérience dans l'animation
 - enseignement supérieur de type court avec brevet bibliothécaire-documentaliste

- Enseignement supérieur de type court avec le BAGIC (Brevet d'aptitude à la coordination de projets culturels et socioculturels)
 - Instituteur/trice primaire
 - Instituteur/trice maternel(le)
4. Être titulaire du permis de conduire B ;
 5. Satisfaire aux épreuves organisées par la Commune qui seront communiqués lors de la convocation à l'examen ;
 6. Être dans les conditions APE au moment de l'engagement.

Les candidats réunissant les conditions d'accès 1, 2, 3, 4 et 5 seront convoqués aux épreuves de sélection.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 6 mois (modèle 2)
- Une copie recto/verso de la carte d'identité
- Une copie du permis de conduire

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation, C.V., extrait du casier judiciaire (modèle 2), copie du diplôme, copie R/V carte d'identité et copie du permis de conduire) en vue de participer aux différentes épreuves pratiques et orales qui seront organisées pour le recrutement, doivent être adressées par la poste, au Collège communal de la commune de et à 7340 COLFONTAINE, Place de Wasmes 22 au plus tard le 15/09/2023 (**le cachet de la poste faisant foi**).

Seules les candidatures introduites dans les délais et dont les annexes sont complètes seront prises en compte.

Des renseignements complémentaires sur un descriptif plus détaillé peuvent être sollicités auprès de Mme LAMPROYE Vincianne, Cheffe de bureau bibliothécaire, en téléphonant au 065/88.74.40. Pour tout renseignement administratif, vous pouvez contacter Mme DUTRIEUX Morgane, employée au service GRH au 065/88.74.12

POLITIQUE DE DIVERSITE

La commune de Colfontaine mène une politique de **diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, nous garantissons l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes.**

Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle. Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.

Les informations recueillies par le service du personnel dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature. Dans le cas où une candidature n'est pas retenue, l'Administration communale ne conservera pas votre candidature.